

## Gel du point d'indice, baisse des indemnités maladie et suppression de la prime GIPA en 2025

Monsieur le ministre de la Fonction publique,

La CFTC Fonction Publique tient à vous faire part de sa plus vive inquiétude concernant les mesures d'économies annoncées qui auront un impact considérable sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail des agents de la fonction publique.

Nos agents, qui œuvrent quotidiennement au service de l'intérêt général, méritent mieux qu'une succession de mesures qui fragilisent leur situation économique et sociale. Le gel du point d'indice pour 2025, le non-versement de la prime GIPA et la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie de 100% à 90% constituent une triple peine alors qu'ils sont déjà fortement impactés par l'inflation.

La recherche d'économies budgétaires ne peut se faire au détriment de la santé et des conditions de travail des agents publics. La réduction de l'indemnisation des arrêts maladie risque d'ailleurs de conduire à des situations où des agents malades continueront de travailler, mettant en danger leur santé et potentiellement celle des usagers et de leurs collègues.

Les 800 millions d'euros d'économies réalisés sur la prime GIPA et les 900 millions sur l'indemnisation maladie représentent un effort considérable demandé aux agents publics, alors même que les dispositifs actuels visaient à protéger leur pouvoir d'achat et leur dignité en cas de maladie.

La CFTC Fonction Publique vous demande de reconsidérer ces orientations et de privilégier une approche plus équilibrée et bienveillante. L'avenir de nos services publics ne peut se construire dans la défiance et la précarisation. Nous demandons l'ouverture d'un véritable dialogue pour trouver des solutions qui concilient maîtrise des dépenses publiques et respect des agents.

La modernisation de notre fonction publique, que nous appelons de nos vœux, ne pourra se faire qu'avec des agents reconnus, respectés et justement rémunérés. Nous restons convaincus que c'est dans un climat de confiance que nous pourrions relever ensemble les défis qui nous attendent.

Dans l'attente de votre réponse et d'une invitation à engager ce dialogue constructif, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

### CONTACTS CFTC :

Fédération **CFTC des Agents de l'État**

Didier LENFANT, Tél. : 06.03.15.28.23, Courriel : [cftcfae@free.fr](mailto:cftcfae@free.fr)

Fédération **CFTC des Collectivités Territoriales**

Tél. : 0157408852, Courriel : [ffptcftc@gmail.com](mailto:ffptcftc@gmail.com)

Fédération **CFTC Santé Sociaux**

Sylvie DUSSAN, Tél. : 06.33.55.66.33, Courriel : [sdussan@cftc-santesociaux.fr](mailto:sdussan@cftc-santesociaux.fr)